

3.—De contribuables se plaignant de l'état de la ruelle en arrière des rues des Erables et Parthenais.

4.—De l'Institut des Frères de Saint-Gabriel, demandant qu'il lui soit permis d'agrandir l'Orphelinat St-Arsène.

5.—De M. L.-E. Beaulieu à l'effet de céder à la ville un terrain situé dans la quartier Rosemont.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

6.—De contribuables se plaignant de certaines conférences données par M. A.-J. Lemieux.

Renvoyée au Chef de Police.

7.—Avis d'une certaine demande faite au Parlement du Canada par la Compagnie de Chemin de Fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin EMARD, il est

Résolu: Que cette communication soit renvoyée au Département en Loi avec prière d'insister pour qu'aucun privilège additionnel ne soit ajouté à ceux déjà accordés à la dite Compagnie à la dernière session de la Législature Provinciale.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin DANDURAND, il est

Résolu: Que Son Honneur soit autorisé à choisir les délégués qui devront supporter les avocats de la Cité lorsqu'ils comparaitront devant la Commission des Chemins de Fer de la Chambre des Communes à Ottawa.

8.—De la "Saraguay Electric Co." notifiant le Conseil qu'elle réclame le libre exercice de ses droits pour l'éclairage de Notre-Dame de Grâce, le 2 décembre prochain.

Déposée sur le bureau.

9.—Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin DUBEAU, il est

Résolu: Que M. l'échevin Létourneau soit nommé membre de la Commission Spéciale *re* Assistance Municipale, constituée le 14 Novembre courant, et que le quorum de la dite Commission Spéciale soit de quatre (4) membres.

10.—Sur proposition de M. l'échevin GAUVIN, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir faire savoir au Conseil (1) combien de ruelles ont été inscrites dans le registre des rues publiques depuis 10 ans et quelle est la largeur de ces ruelles; (2) quand les ruelles suivantes ont été inscrites dans le registre des rues publiques Lartie (autrefois ruelle Pierre); Salaberry (ci-devant ruelle Saint-Alphonse); ruelle Delorme; ruelle Bishop; ruelle Burnett; ruelle Larivière; ruelle Allard; ruelle Lalonde; ruelle Albert; ruelle Stanley; (3) quelle est la largeur de chacune de ces ruelles.

11.—Sur proposition de M. l'échevin TETREAU, appuyée par l'échevin CLEMENT, il est

Résolu: Qu'une Commission Spéciale soit formée pour étudier et s'enquérir s'il ne serait pas opportun de créer un "service de secours à domicile," quels moyens il faudrait prendre, et de faire rapport au Conseil le plus tôt possible, et que cette Commission se compose de Son Honneur le Maire, du Dr Lachapelle, commissaire, de L.-A. Lapointe, Garceau, Létourneau, Turcot, Mayrand, Ward, du proposeur et du second.

12.—Sur proposition de M. l'échevin DEGUIRE, appuyée par l'échevin DRUMMOND, il est

Résolu: Attendu que la Cité de Montréal est tenue de fairelever le cimetière Juif situé dans le quartier Côte des Neiges; Que les avocats de la Cité soient priés de donner leur opinion sur la question de savoir si la loi permet à la Cité de Montréal de faire disparaître le cimetière Juif situé dans le quartier Côte des Neiges.

13.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir mettre devant le Conseil le budget pour l'année prochaine avant le 15 décembre afin de permettre aux membres du Conseil de l'étudier, et aussi d'en envoyer une copie à chacun des échevins avant cette date.

14.—Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyée par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que messieurs les Commissaires soient priés d'étudier sous le plus court délai possible, la nécessité d'o-

3.—From ratepayers, complaining of the condition of a lane in rear of Maple and Parthenais streets.

4.—From "Institut des Frères de Saint-Gabriel" asking for a permit to enlarge the St. Arsène Orphanage.

5.—From L. E. Beaulieu, to cede certain land to the City in Rosemont ward.

Referred to the Board of Commissioners.

6.—From ratepayers, complaining of certain lectures being delivered by Mr. A. J. Lemieux.

Referred to the Chief of Police.

7.—Notice of a certain application to the Parliament of Canada by the Lachine, Jacques-Cartier and Maisonneuve Railway Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said communication be referred to the Law Department with instructions to insist that no additional privileges be granted to those already conceded to said Company at the last session of the Provincial Legislature.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. DANDURAND, it was

Resolved: That His Worship the Mayor be authorized to choose delegates to support the Law Department when they will appear before the Railway Committee of the House of Commons at Ottawa.

8.—From the Saraguay Electric Co., notifying Council that they will claim the free exercise of their rights for the lighting of Notre-Dame de Grâce, on the 2nd of December next.

Laid on the table.

9.—On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: That Ald. Létourneau be appointed member of the Special Committee *re* Municipal Assistance appointed on the 14th November inst. and that the quorum of said Special Committee be four (4) members.

10.—On motion of Ald. GAUVIN, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to kindly lay before the Council a report showing: (a) the number of lanes which have been inscribed in the register of public streets for the past ten years and the width thereof; (2) the dates when the following lanes have been inscribed in the register of public streets: Lartie (formerly Pierre Lane); Salaberry (formerly St. Alphonse Lane); Delorme Lane; Bishop Lane; Burnett Lane; Larivière Lane; Allard Lane; Lalonde Lane; Albert Lane; Stanley Lane; (3) the width of each of said lanes.

11.—On motion of Ald. TETREAU, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That a special Committee be appointed to consider whether it would not be advisable to establish an "out-door relief service" and suggest the means to be taken in this connection, with instructions to report within the shortest possible delay, and that said Committee be composed of His Worship the Mayor, Dr Lachapelle, Commissioner, Aldermen L. A. Lapointe, Garceau, Létourneau, Turcot, Mayrand, Ward, and the mover and seconder.

12.—Ald. DEGUIRE moved, seconded by Ald. DRUMMOND,

Whereas the City of Montreal is held to have the Hebrew cemetery, in Côte des Neiges Ward, removed;

And it was

Resolved: That the City Attorneys be requested to give their opinion on the question as to whether the law allows the City of Montreal to remove the said cemetery.

13.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to kindly lay before the Council the appropriations for the coming year before the 15th December, in order to enable the members of the Council to examine the same and also to transmit a copy thereof to each of the Aldermen before the above date.

14.—On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to consider within the shortest possible delay, the advi-